



Extrait du Registre des délibérations
Du

**CONSEIL D'ADMINISTRATION
SEANCE DU 16 FEVRIER 2023**

Nombre de Membres :

- composant le Conseil	17
- en exercice	17
- présents	11
- représentés	03
- excusés	03
- absents	----

RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2023- CCAS

Sur convocation adressée le 9 février 2023, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, le 16 février 2023, sous la présidence de Monsieur Etienne LENGEREAU, Président.

Présents	Mesdames BAELE, FAVRA, RAMBEAU, SEJOURNE. Messieurs LENGEREAU, BOUCHEZ, DESPLECHIN, FLAMME, LIOTARD, ONDOUA, VERZEELE.
Représentés	Madame DESJARDIN, pouvoir donné à Madame RAMBEAU Monsieur MELEDJE, pouvoir donné à Monsieur ONDOUA Monsieur MILLOTTE, pouvoir donné à Monsieur LIOTARD
Excusés	Mesdames GRAINE et HUET Monsieur SAINTOUL.

Les membres présents, formant la majorité des Administrateurs en exercice, peuvent valablement délibérer en exécution de l'article R 123-17 du Code de l'Action Sociale et des familles.



RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2023- CCAS

Monsieur le Président expose l'affaire ainsi :

Présentation du rapport d'orientations budgétaires 2023, ci-après :

Aussi, je soumets ces orientations 2023 à votre réflexion et contribution.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Président,

Vu la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe),

Vu le code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le code de l'Action Sociale et des Familles,

APRES EN AVOIR DELIBERE

- **Article 1^{er}** : PREND ACTE de la tenue du débat d'orientations budgétaires de l'année 2023.

Fait en séance du 16 février 2023

Ont signé les membres présents

Certifié exécutoire par le Président
Compte tenu de la réception en
préfecture le

Et de la publication le



Le Président,

Etienne LENGEREAU